

**EPTB  
CHARENTE**

Établissement Public Territorial  
de Bassin Charente



## ÉDITO

Le mois de février 2021 a été marqué par la crue du fleuve Charente avec des niveaux de crue qui n'avaient plus été observés depuis plus de 25 ans. Les agents de l'EPTB Charente s'étaient alors rendus sur le terrain afin de suivre l'évolution du pic de crue et recueillir des informations précieuses.

Pendant l'année 2022, les agents ont sillonné à nouveau le fleuve Charente sur le tronçon de Saintes à Angoulême, afin de relever les laisses de crues de cet événement récent (niveau maximal atteint par l'eau).



Cette implication dans le retour d'expériences est primordiale pour améliorer la connaissance du risque inondation sur le territoire, améliorer les modèles hydrauliques et permettre une meilleure préparation à la gestion de crise pour des événements similaires.

Bonne lecture de ce 12<sup>ème</sup> numéro de la lettre du PAPI !

Jean-Claude GODINEAU,  
Président de l'EPTB Charente

# INOND' ACTIONS



LA LETTRE D'INFORMATION  
DU PAPI CHARENTE & ESTUAIRE

N°12  
FÉVRIER  
2023

## La Communauté d'Agglomération Rochefort Océan (CARO) lance une opération de diagnostics de vulnérabilité aux submersions sur plus de 500 bâtiments.

En complément de la stratégie de protection collective retenue dans l'estuaire de la Charente, des protections individuelles seront proposées aux riverains situés dans les zones moins peuplées qui ne seront pas protégées des assauts de la mer. La CARO a donc lancé une **campagne de diagnostics gratuits** concernant 340 maisons individuelles, 93 entreprises et 114 bâtiments publics identifiés sur 11 communes.

En étroite collaboration avec les communes, la CARO a initié en **septembre 2022** une phase de communication afin de pouvoir informer et mobiliser chaque propriétaire ou gestionnaire de l'existence de ce diagnostic de vulnérabilité (courrier, site internet dédié, réunions publiques). **Le diagnostic sera réalisé par des techniciens habilités de l'Unima** (Union des marais de la Charente-Maritime) et vise principalement à **expertiser les points de sensibilité** des bâtiments au risque de submersion marine, en se basant sur un niveau d'eau de référence correspondant

à la tempête Xynthia majorée de 20 cm (hypothèse de changement climatique). À l'issue du diagnostic, **des travaux seront préconisés** au cas par cas et peuvent aller de l'installation de batardeaux à l'aménagement d'une zone refuge pour les maisons de plain-pied, ou des clapets anti-retour sur les réseaux d'eaux usées.

Ce programme de travaux sera subventionné pour les particuliers à hauteur de 100 % et pour les bâtiments publics et les entreprises, de 80% et 60% respectivement. Ces aides sont éligibles dans une limite de dépense de 36 000 euros.

**Fin 2022, le taux de réalisation des diagnostics était de 17 % pour les habitations et 6% pour les entreprises.** Suite à une forte demande d'inscription en fin d'année, ce taux devrait atteindre 40% début 2023 pour toutes les catégories de biens.

Pour plus d'information :  
<https://diagnostic-papi.agglo-rochefortocean.fr/>



Techniciens de l'UNIMA en discussion avec un riverain concerné par l'opération - ©UNIMA

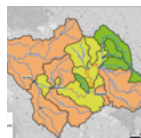
## SOMMAIRE



P2  
Saint Savinien,  
dévasement  
du fleuve



P2  
Protection  
de l'estuaire,  
les études  
progressent !



P3  
Étude de  
ralentissement  
des crues

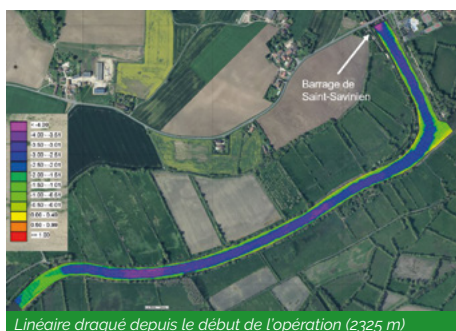


P4 focus  
Guide cheminement  
de l'eau / Campagne  
de diagnostic sur  
Cœur de Saintonge

# **PAPI Charente & Estuaire :** du programme à l'action

## GESTION DES ÉCOULEMENTS

### Saint-Savinien, dévaselement du fleuve



Porté par le **Département de la Charente-Maritime**, ce projet prévoit l'extraction de 600 000 m<sup>3</sup> de sédiments accumulés au cours des décennies dans le lit de la Charente au niveau de Saint-Savinien. L'objectif vise à **restaurer la capacité hydraulique du lit mineur** et à baisser de l'ordre de 3 à 15 cm les niveaux d'eau selon l'importance des crues.



Vue aérienne de la plateforme de séchage des sédiments  
© Département 17

Entamée au cours de l'été 2019 par l'aménagement de lagunes de décantation, l'opération a été rythmée par trois campagnes de dragage sur la période hivernale de 2020 à 2022.

**En septembre 2022, près de 142 000 m<sup>3</sup> de sédiments ont été extraits de la Charente, séchés, exportés puis valorisés sur 23 ha de terres agricoles.** Cette dernière campagne aura notamment vu les **premières investigations en archéologie sub-aquatique**, qui visent à s'assurer que l'opération n'impacte pas d'éventuels vestiges qui seraient enfouis au fond du fleuve. Une journée pédagogique a également été organisée le 15 avril 2022 afin de présenter l'opération au grand public et aux écoles, avec la présence des prestataires et partenaires associés.

#### PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPÉRATION :

**40% Etat**  
**48% Département 17**  
**12% EPCI**

## LES TRAVAUX EN QUELQUES CHIFFRES

**28 ha**

d'espace de décantation  
et de séchage des sédiments  
(Butte des Anglées à Saint-Savinien).



**12 km  
linéaires**

de dragage prévus de Port-d'Envaux  
au pont de l'A837 à Saint-Savinien.



**600 000 m<sup>3</sup>**

de sédiments à extraire  
et à valoriser, pour l'essentiel  
en reconstitution des sols agricoles.



**8 ans**

de chantier  
programmés.



**7M € HT**

de coût prévisionnel  
de l'opération.

## OUVRAGES DE PROTECTION

### Protection de l'estuaire : les études progressent !

Engagées au printemps 2020 par le Département de la Charente-Maritime pour le compte de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan, les **études techniques** du schéma de protection de l'Estuaire de la Charente sont en **cours de réalisation**. Ce projet technique d'envergure a la particularité de s'inscrire dans le **paysage du Grand Site de France « Estuaire de la Charente »**. L'avancement des projets en cours est le suivant :

- Confortement & rehausse des digues de 1<sup>er</sup> rang le long de l'estuaire – **stade avant-projet**



Avant-projet paysager pour la protection rapprochée sur l'avenue de la Libération à Rochefort - © Département 17

- Protection rapprochée sur l'avenue de la Libération à Rochefort – **stade projet finalisé** (dernière phase de conception avant un **démarrage potentiel des travaux au printemps 2024**)

- Protection rapprochée dans la boucle sud-est de Rochefort – **stade avant-projet**

- Protections rapprochées des secteurs Soumard et Barbarin (Fouras) – **stade avant-projet**

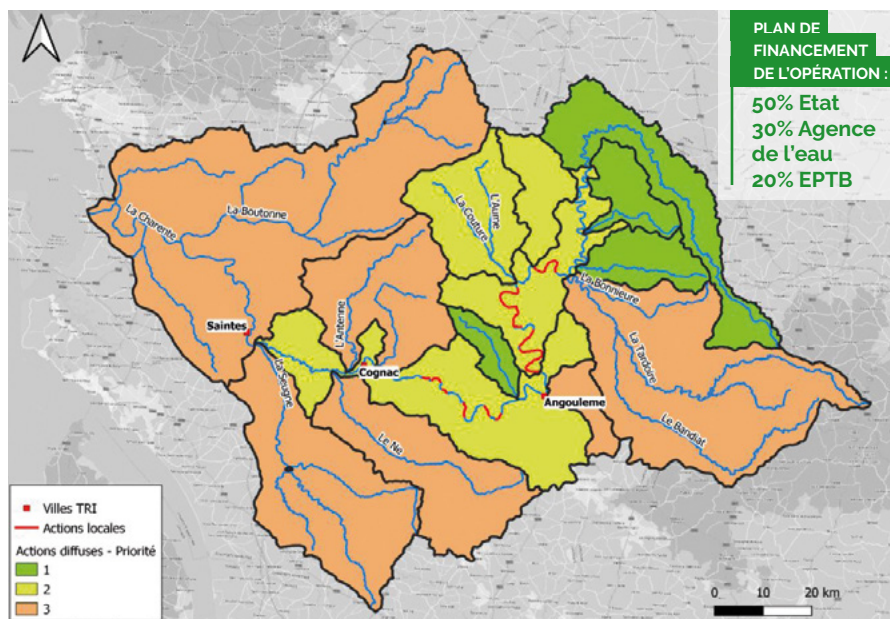
**Près de 2 à 3 années seront probablement nécessaires au montage des dossiers techniques, réglementaires et à l'instruction administrative, avant le lancement des travaux.**

#### PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPÉRATION :

**40% Etat**  
**20% Région**  
**20% Département 17**  
**20% CARO**



# Finalisation de l'étude de ralentissement des crues



Les orientations d'aménagement préconisées à l'échelle du Bassin Charente - © Artélia

Au titre de sa mission visant à **faciliter la prévention des inondations** et à assurer un rôle de coordination et de conseil auprès des collectivités locales, **l'EPTB Charente** a mené une étude de ralentissement dynamique des crues à l'échelle du bassin versant de la Charente dans un objectif de réduction de la vulnérabilité des enjeux à l'échelle du Territoire à Risque Importants d'inondation (TRI) Saintes - Cognac - Angoulême. Lancée fin 2019, la tranche ferme de l'étude s'est achevée en mai 2022.

Après une première phase d'étude dédiée à la **prélocalisation des zones sensibles au ruissellement et des zones d'expansion des crues**, le bureau d'études Artélia a élaboré un modèle hydraulique permettant de représenter les différentes crues historiques de la Charente (1982, 2007 et 2021). Cette modélisation a notamment permis de mieux comprendre « **l'horloge des crues** » c'est-à-dire, l'ordre d'arrivée et le décalage des pics de crues du fleuve Charente et de ses affluents.

Par la suite, des orientations d'aménagement en versant et en lit majeur ont été simulées pour abaisser les niveaux d'eau sur les principales zones urbaines des trois agglomérations.

Plusieurs types d'actions ont été simulés :

- **Actions locales (frein en lit majeur)** sur l'axe du fleuve Charente de Mansle à Jarnac (ex : merlon en travers, boisement alluvial dense)
- **Actions diffuses généralisées à l'échelle des versants** avec priorisation sur les secteurs en amont du Bassin (ex : plantation de haies, fossés à redent, modification des pratiques culturales)

Malgré des scénarios maximalistes en matière d'aménagement du lit majeur et sur les versants, les gains obtenus sur la hauteur d'eau en crue (moins de 20 cm à Angoulême et 15 cm à Saintes, pour une crue similaire à celle de 1982), ont été jugés trop faibles et les élus du comité de pilotage ont souhaité repenser les objectifs de l'étude en intégrant les attendus du plan d'adaptation au changement climatique Charente 2050. **L'étude sur le ralentissement des crues va ainsi être réorientée** afin d'intégrer dans son analyse **la fonction de soutien d'étiage (stockage naturel), la préservation de la qualité de l'eau et de la biodiversité**. En 2023, l'EPTB Charente va redéfinir les suites à donner à cette étude, en étroite collaboration avec les partenaires.

## LES CHIFFRES CLÉS DU PAPI CHARENTE & ESTUAIRE

MONTANT CONVENTIONNÉ

**47,1 M€ HT**

CALENDRIER DU PROGRAMME

**2013 > 2023**

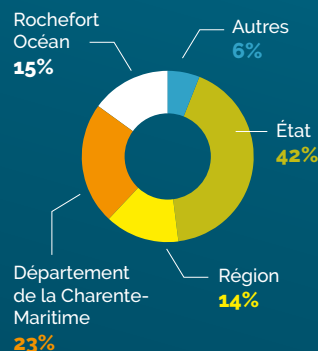
**15**

signataires

**58**

actions programmées

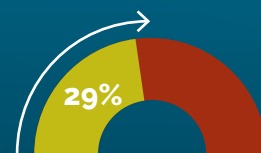
PLAN DE FINANCEMENT



## QUELQUES INDICATEURS

**29** actions achevées

**22** actions en cours



29 % du montant global du PAPI consommé au 31/12/2022





# FOCUS



**Le guide d'accompagnement « Intégrer le cheminement de l'eau dans l'aménagement du territoire » est disponible pour l'ensemble des collectivités du Bassin du Fleuve Charente !**

Réalisé par l'EPTB Charente et mis en forme par l'agence WAM!, avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Adour-Garonne, il vise à accompagner la mise en œuvre des dispositions du **SAGE Charente** avec lesquelles les documents de planification urbaine doivent être compatibles, ou rendus compatibles.

Conçu dans **une démarche d'accompagnement**, il propose une **méthode à destination des acteurs en charge de la**

**planification urbaine** ou de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (GEMAPI), pour **inventorier et protéger des composantes essentielles à la dynamique du cheminement de l'eau** : maillage bocager, zones humides, réseau hydrographique et zones d'expansion de crues.

L'objectif est de pouvoir **intégrer durablement les enjeux de la gestion de l'eau dans l'aménagement du territoire** : disponibilité de la ressource en eau, réduction du phénomène de ruissellement et d'inondation ou encore amélioration de la qualité de l'eau.

Pour le consulter :



## PAPI « Fleuve Charente » La campagne de diagnostics de vulnérabilité se poursuit en Cœur de Saintonge

La campagne de diagnostics de vulnérabilité du bâti aux inondations engagée depuis l'été 2022 se poursuit dans 5 communes de la Communauté de communes Cœur de Saintonge : Port-d'Envaux, Crazannes, Geay, Romégoux et La Vallée.

Sous maîtrise d'ouvrage de l'EPTB Charente, cette démarche « pilote » propose aux propriétaires d'un bien situé en zone inondable de bénéficier d'un **diagnostic gratuit** de la vulnérabilité de leur habitation et/ou de leur local professionnel et de préconisations de travaux visant à réduire leur vulnérabilité.

Fin 2022, le taux de réalisation des diagnostics était de 40%, soit plus d'une trentaine d'habitants ayant bénéficié de l'accompagnement et de l'expertise des services de l'EPTB.

Ces résultats sont le fruit d'une forte campagne de communication engagée par l'EPTB Charente au mois de mai 2022 et relayée par les élus locaux qui ont réussi à mobiliser un maximum de riverains.

PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPÉRATION :

50% Etat  
40% CDC Cœur de Saintonge  
10% EPTB



Technicien de l'EPTB Charente sur le terrain aux côtés d'un riverain concerné par l'opération sur la commune de La Vallée

LETTRE D'INFORMATION PUBLIÉE PAR



**EPTB**  
CHARENTE

Établissement Public Territorial de Bassin Charente

5 rue Chante Caille  
ZI des Charriers  
17100 SAINTES  
Tel : 05 46 74 00 02  
E-mail : eptb-charente@fleuve-charente.net  
www.fleuve-charente.net



Directeur de publication :  
Jean-Claude GODINEAU

Rédacteur : Florent LASVAUX, chef de projet  
« prévention des inondations »

Crédits photos : EPTB Charente  
sauf mention contraire

Conception : wam!

Impression : IRO imprimerie

AVEC LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE :

